

**PROJET DE SERRES AGRICOLES
COUVERTURE EN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

COMMUNE DE SAINT ANDRE 66690.

A.

MAITRE D'OUVRAGE.

Mr VILA FRANCIS

TAXO D'AMONT. 66690. SAINT ANDRE

MAITRE D'OEUVRE.

ROGER SANUY. ARCHITECTE DPLG.

Diplômé IEJUC. IAE.

**Résid DUCLOS. Esc F. Av F. Mitterrand.
66300. THUIR.**

Tél: 04.68.53.07.37. Fax: 04.68.53.28.97.

~~Roger SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G
Diplômé I.E.J.U.C. Diplômé I.A.E.
Résid DUCLOS. Esc F. Av F. MITTERRAND
66300 THUIR.
Tél: 04 68 53 07 37 Fax: 04 68 53 28 97
roger.sanuy@wanadoo.fr
SIRET 216 928 165 03014~~

<u>DRESSE LE:</u>	<u>RECTIFIE LE:</u>	<u>ECHELLE:</u>	<u>PLAN N°:</u>
03/04/2014		1/2000. 1/100.	.1.

**PLAN DE SITUATION. PLAN DE MASSE
PLAN RDC. COUPES. FACADES
VOLET PAYSAGER**

ETUDE DE SOL.

BUREAU DE CONTROLE.

COORDONNATEUR SPS.

B.E.T STRUCTURE.

B.E.T THERMIQUE.

PHASE

DATE



Parcel·la d'ajut
d'un antic PC
13A0003

PROJET.

PLAN DE SITUATION. 1/25000.

Informations littérales relatives à 6 parcelles sur la commune : ST ANDRE (66).

Références de la parcelle 000 A 272

Référence cadastrale de la parcelle : 000 A 272
 Contenance cadastrale : 5 010 mètres carrés
 Adresse : TATSO D AMUNT EST
 66690 ST ANDRE

Références de la parcelle 000 A 329

Référence cadastrale de la parcelle : 000 A 329
 Contenance cadastrale : 4 385 mètres carrés
 Adresse : AL MILANETS
 66690 ST ANDRE

Références de la parcelle 000 A 270

Référence cadastrale de la parcelle : 000 A 270
 Contenance cadastrale : 1 490 mètres carrés
 Adresse : TATSO D AMUNT EST
 66690 ST ANDRE

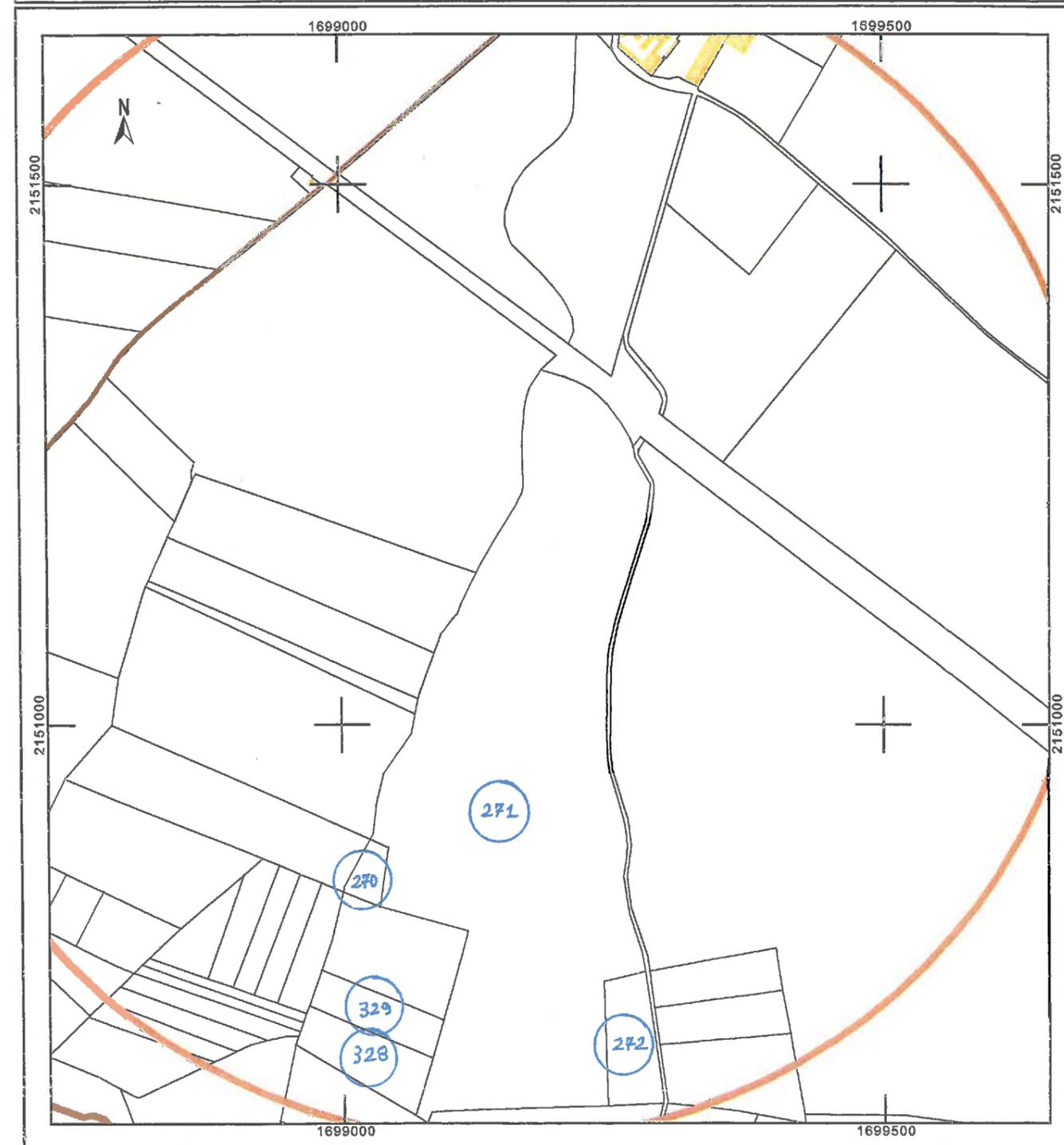
Références de la parcelle 000 A 271

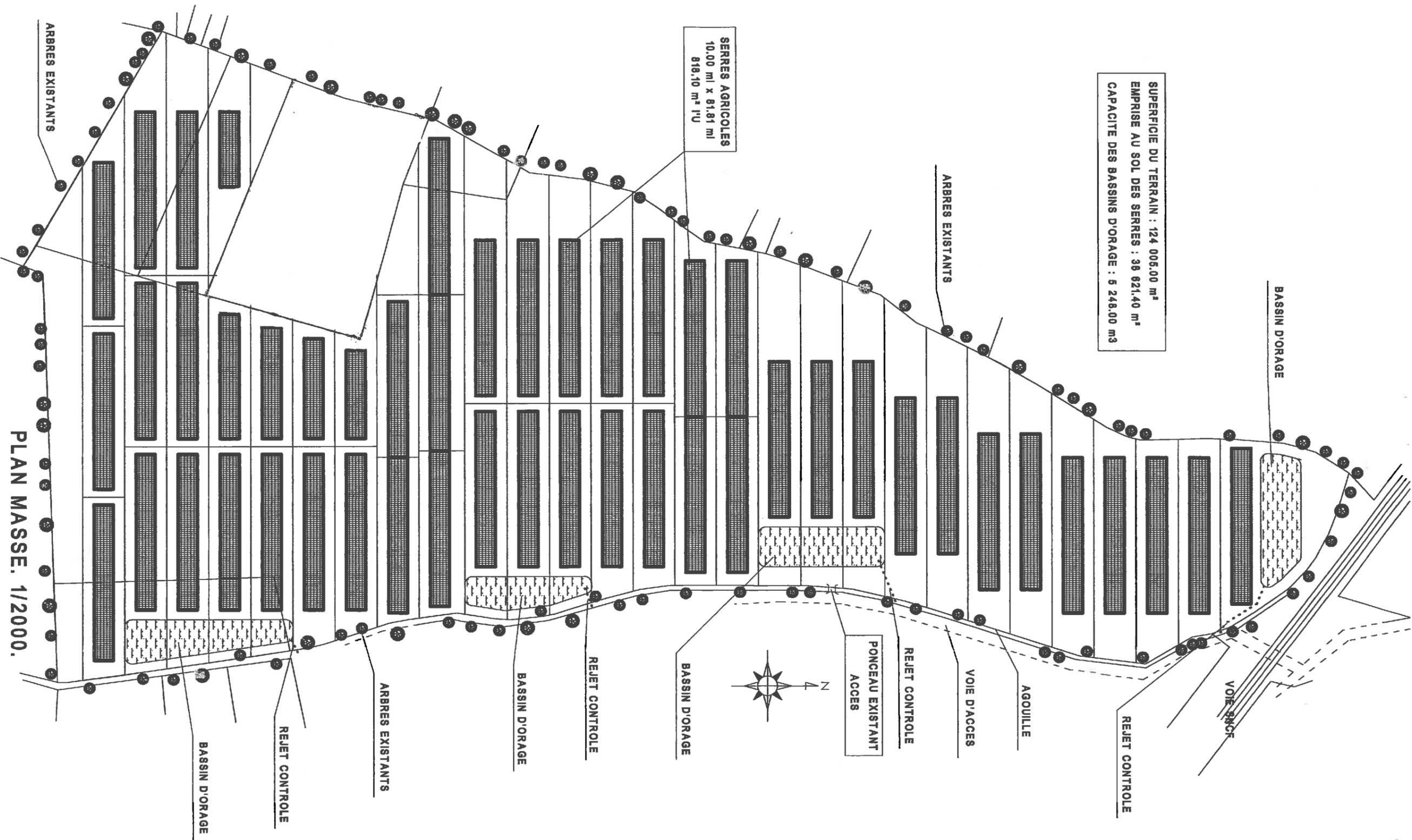
Référence cadastrale de la parcelle : 000 A 271
 Contenance cadastrale : 107 285 mètres carrés
 Adresse : TATSO D AMUNT EST
 66690 ST ANDRE

Références de la parcelle 000 A 328

Référence cadastrale de la parcelle : 000 A 328
 Contenance cadastrale : 5 835 mètres carrés
 Adresse : AL MILANETS
 66690 ST ANDRE

Département : Pyrénées Orientales Commune : ST ANDRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES PLAN DE SITUATION	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PERPIGNAN 24 avenue de la Côte Vermelle TSA 10009 66961 66961 PERPIGNAN Cedex 9 tél. 0468664132 -fax: 0468661516 cdif.perpignan@dgfip.finances.gouv.fr
Section : A Feuille : 000 A 02 Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/5000 Date d'édition : 18/04/2013 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	

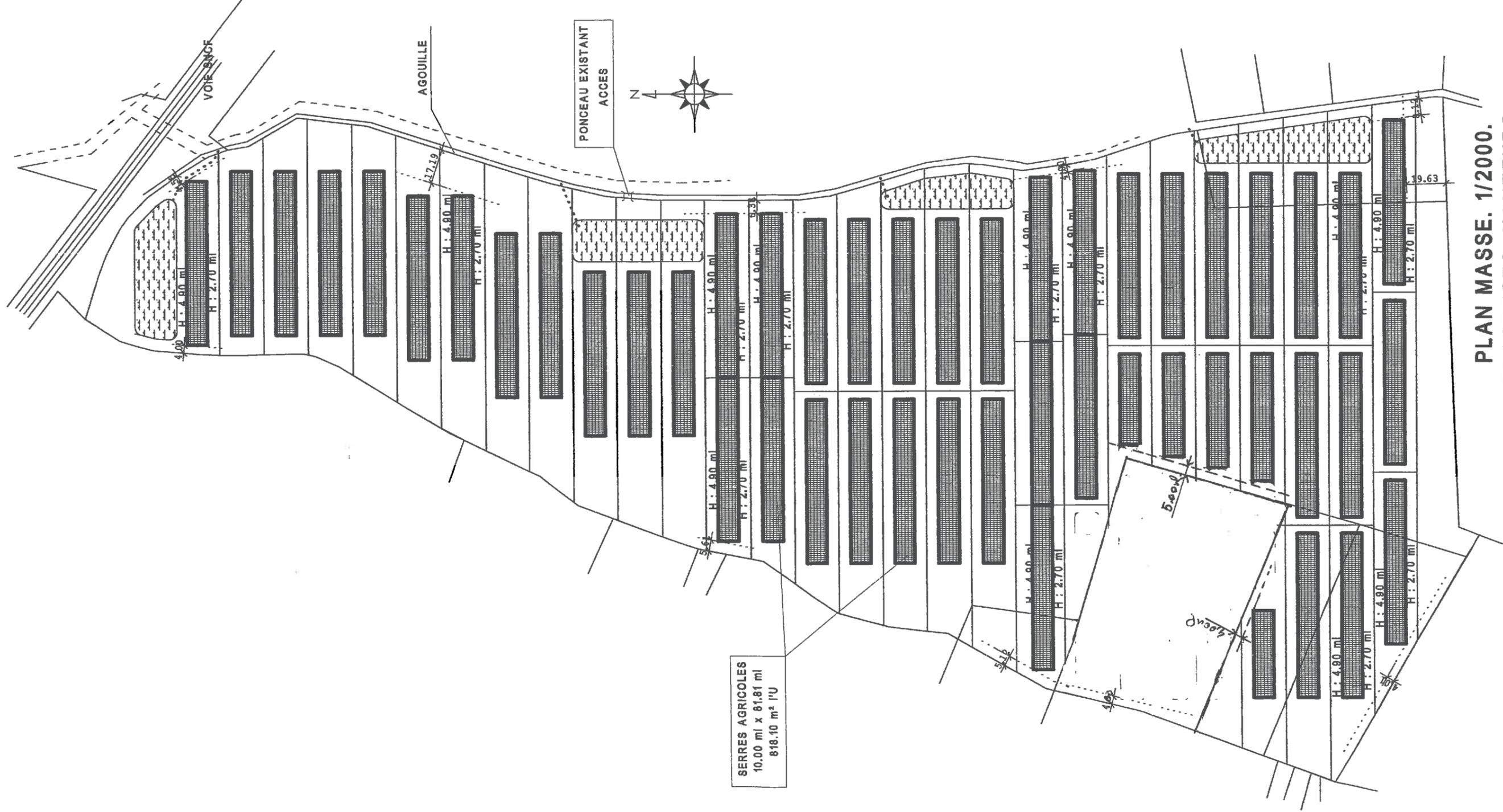




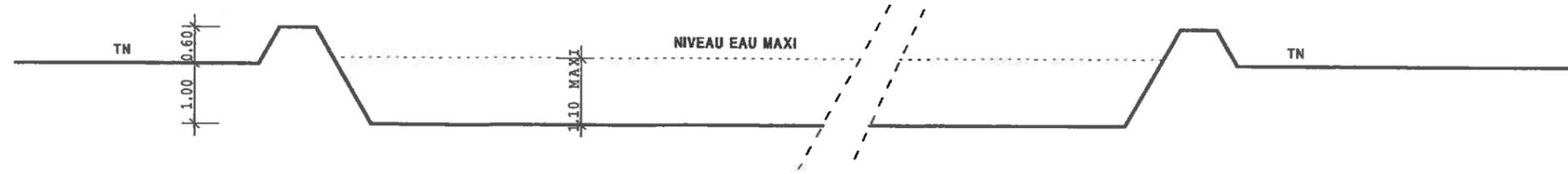
SUPERFICIE DU TERRAIN : 124 006,00 m²
 EMPRISE AU SOL DES SERRES : 38 821,40 m²
 CAPACITE DES BASSINS D'ORAGE : 5 248,00 m³

SERRES AGRICOLES
 10,00 ml x 81,81 ml
 818,10 m² l'U

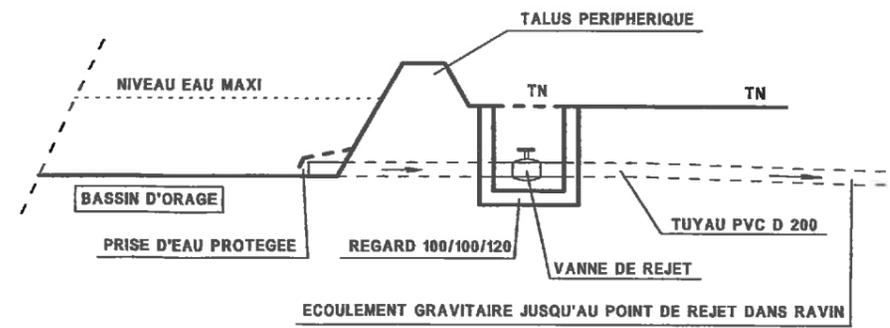
PLAN MASSE. 1/2000.

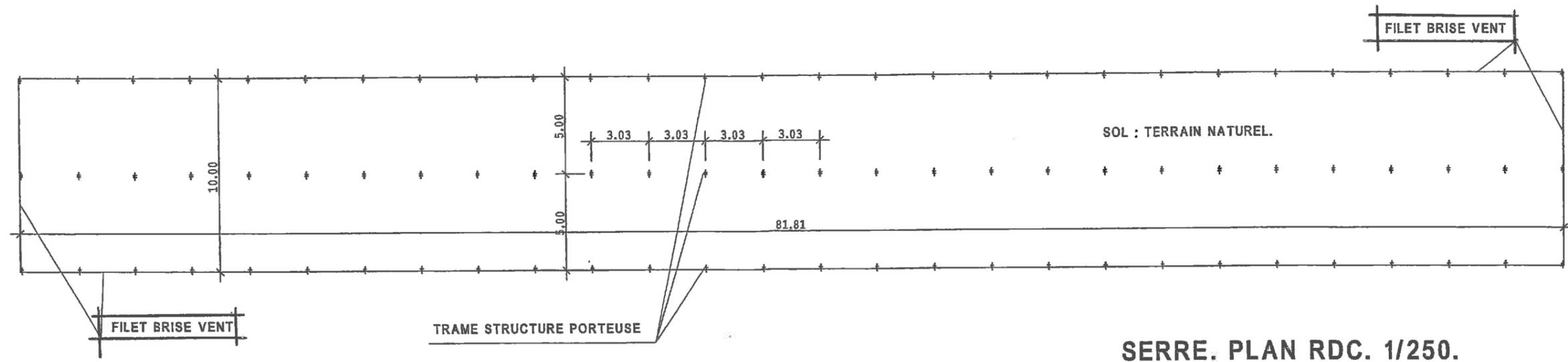


PLAN MASSE. 1/2000.
PROSPECTS. HAUTEURS.

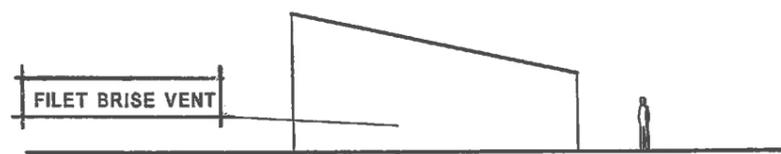


COUPE PROFIL BASSIN D'ORAGE. 1/100.

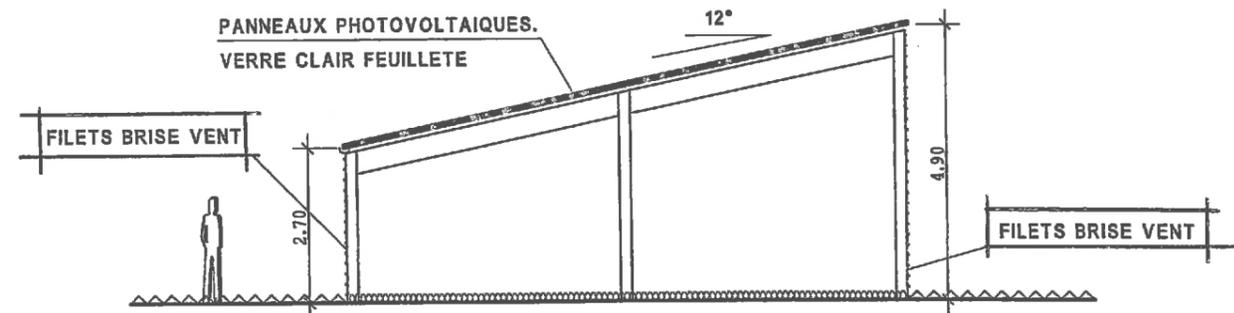




SERRE. PLAN RDC. 1/250.



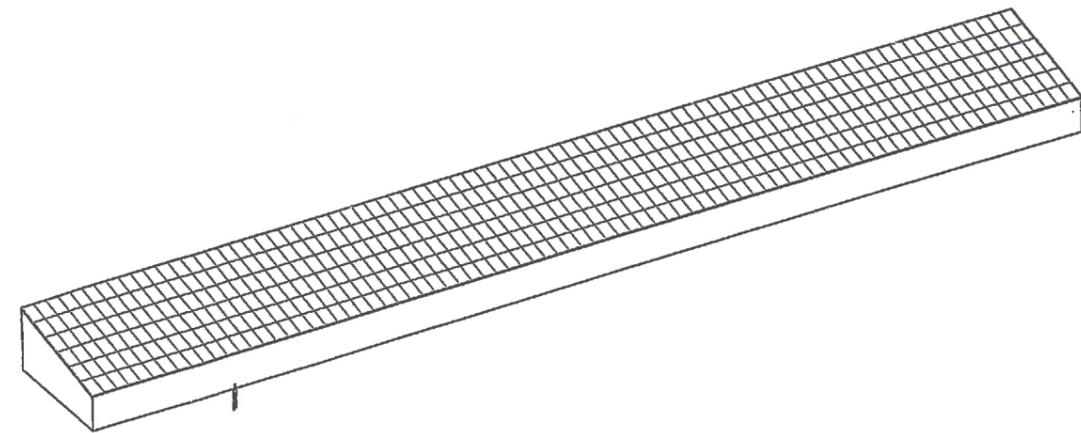
FACADE LATERALE GAUCHE. 1/250.

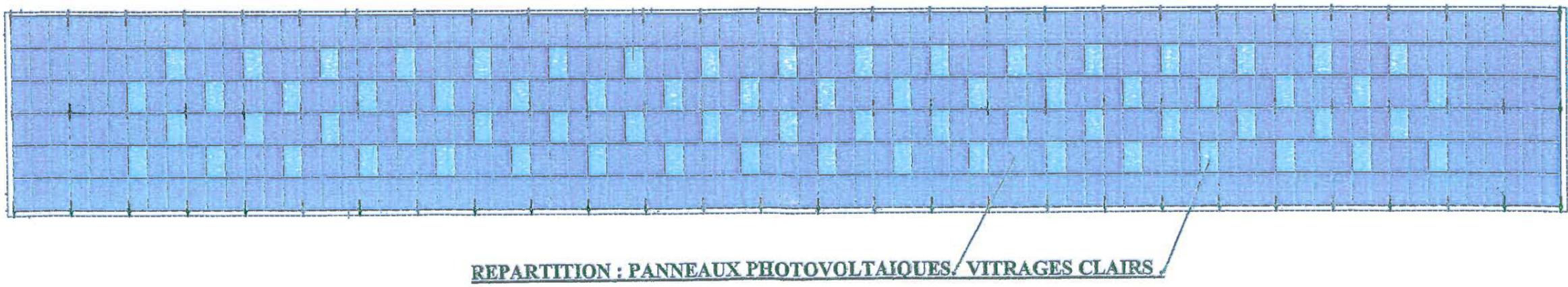
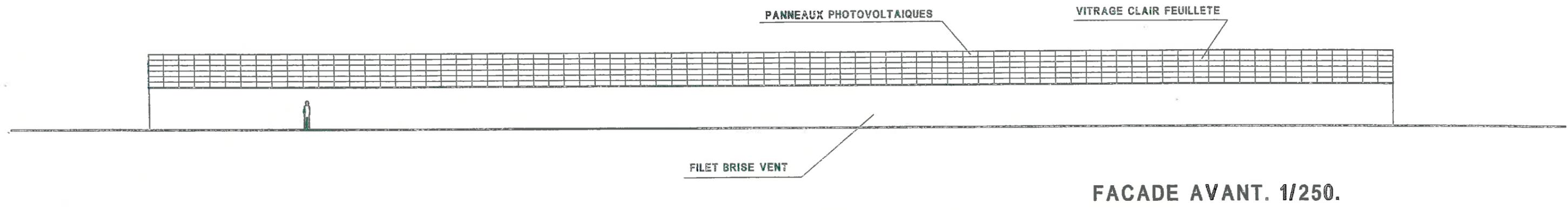
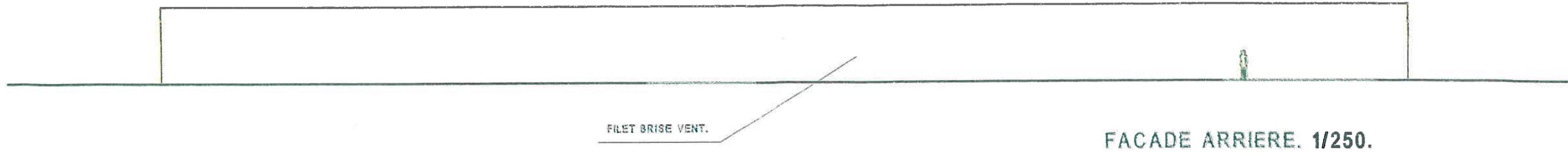


COUPE. 1/125.



FACADE LATERALE DROITE. 1/250.





VOLET PAYSAGER

.....

TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET :
Terrain non cultivé actuellement. Terrain plat .
Superficie 124 005.00 m².

PROJET :

Le présent projet concerne la réalisation d'un ensemble de serres individuelles d'une emprise au sol de 818.10 m² chacune, soit un total de 38 621.40 m² pour un ensemble de 49 serres. Les parties bâties représentent un COS de 31.14 % par rapport au terrain d'assise. L'emprise au sol des constructions représente un CES de 31.14 % de la superficie globale du terrain d'assise.

Dimensions d'une serre : 10 ml de largeur, 81.81 ml de longueur, soit une superficie de 818.10 m². Structure porteuse du type structure métallique tubulaire galvanisée, non visible extérieurement ; mono pente couverture 12° orientée plein sud ; hauteur au faîtage 4.90 ml . La couverture de la serre sera réalisée en panneaux photovoltaïques (Nb 416) et en vitrage clair feuilleté (Nb 70). Cette répartition représente une couverture à 85.6% en panneaux photovoltaïques et à 14.4% en vitrage clair. Les parois des serres, sur quatre côtés seront habillées de filets brise vent toute hauteur (pas de paroi rigide translucide ou opaque). Les filets brise vent de par leur texture permettent de conserver une parfaite luminosité des serres, une pénétration tamisée du rayonnement solaire (paroi sud), et une perméabilité maximum à d'éventuels ruissellements des eaux de pluie provenant des extérieurs.

Les espaces entre serres seront utilisés pour le passage du matériel mécanique roulant nécessaire à l'activité agricole, ainsi qu'à la réalisation des caniveaux creusés dans le sol et nécessaires à l'acheminement gravitaire des eaux pluviales provenant des couvertures vers le bassin d'orage.

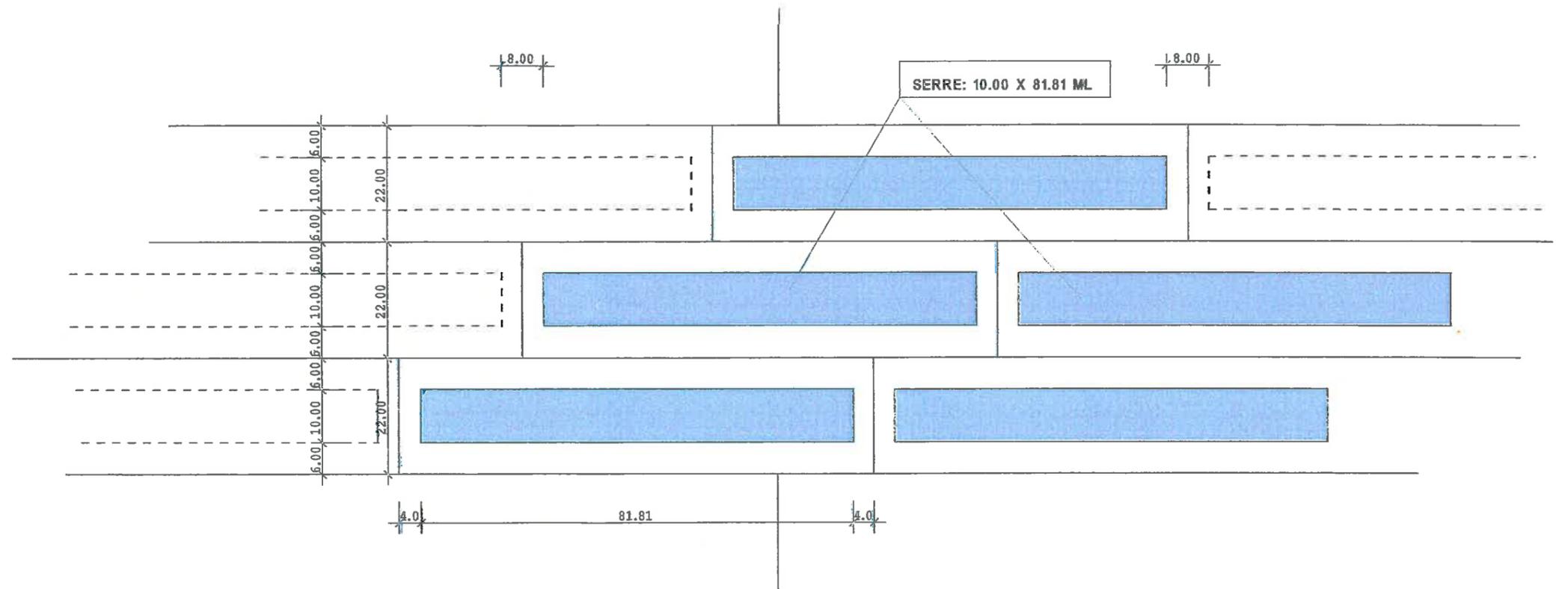
Ce dernier sera dimensionné pour recevoir les eaux pluviales provenant des toitures des serres pour une pluie continue de 120 mm, soit une capacité de rétention de 4 634.00 m³ (capacité réalisée : 5 248 m³).

Avec une profondeur de 1 ml, le bassin d'orage aura une superficie de 5 248 m².

ACTIVITE AGRICOLE.

Le sol intérieur des serres sera laissé en terrain naturel pour des cultures dites « en sol ». La trame de la structure métallique (3.03 ml X 5.00 ml) permet un travail mécanique des sols, l'accès aux serres se faisant par les espaces libres entre serres. Culture d'été et principalement d'hiver : du type maraîchage : laitues, scarole, persil, artichauts, asperges,....., ainsi qu'une utilisation en verger, taille des arbres adaptée, pour une partie des serres : kiwi, kakis,.....

.....



DETAILS DES PROSPECTS ENTRE SERRES



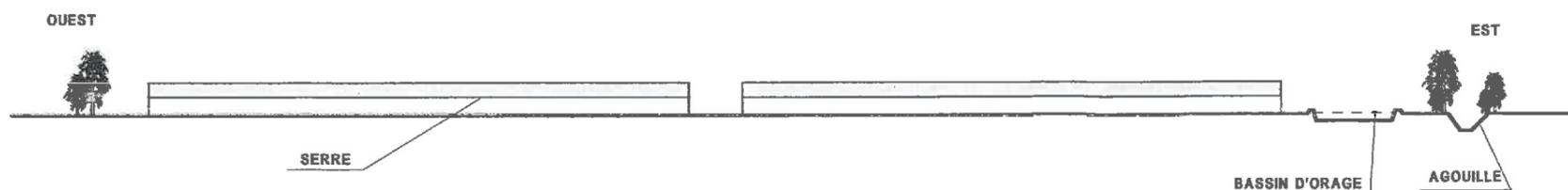
COUPE PROFIL NORD/SUD. EXISTANT. 1/2000.



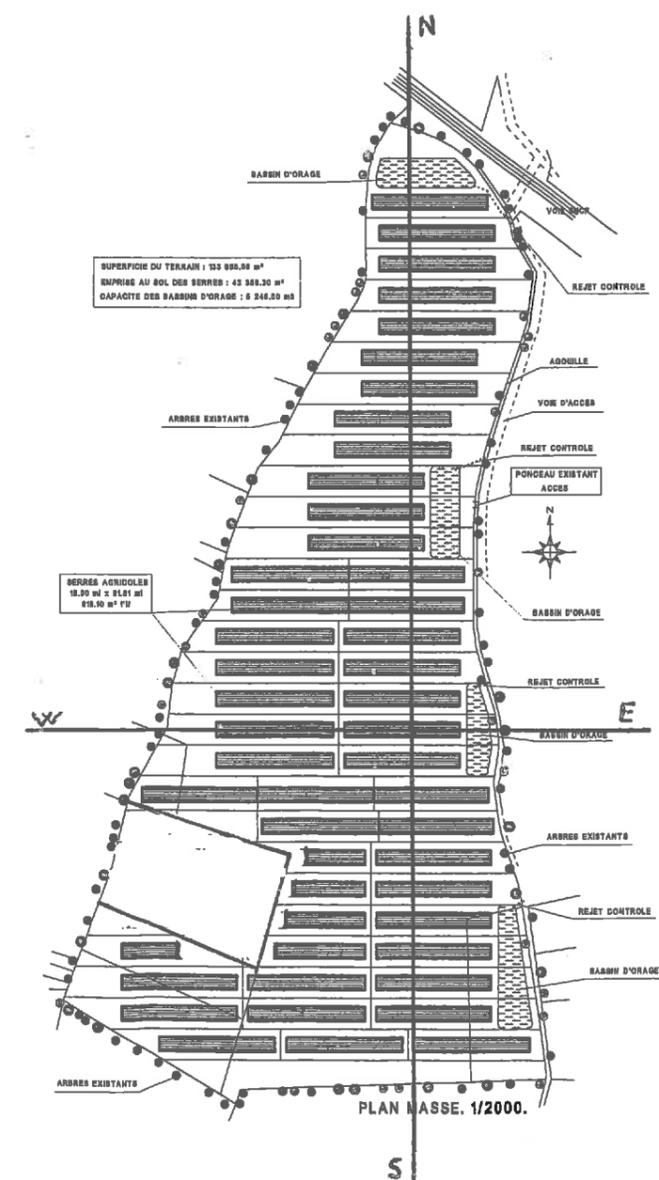
COUPE PROFIL NORD/SUD. PROJET. 1/2000.



COUPE PROFIL E/W. PROJET. 1/1000.



COUPE PROFIL E/W. PROJET. 1/1000.





VUE 1.



VUE 2.



VUE 3.



VUE 4.



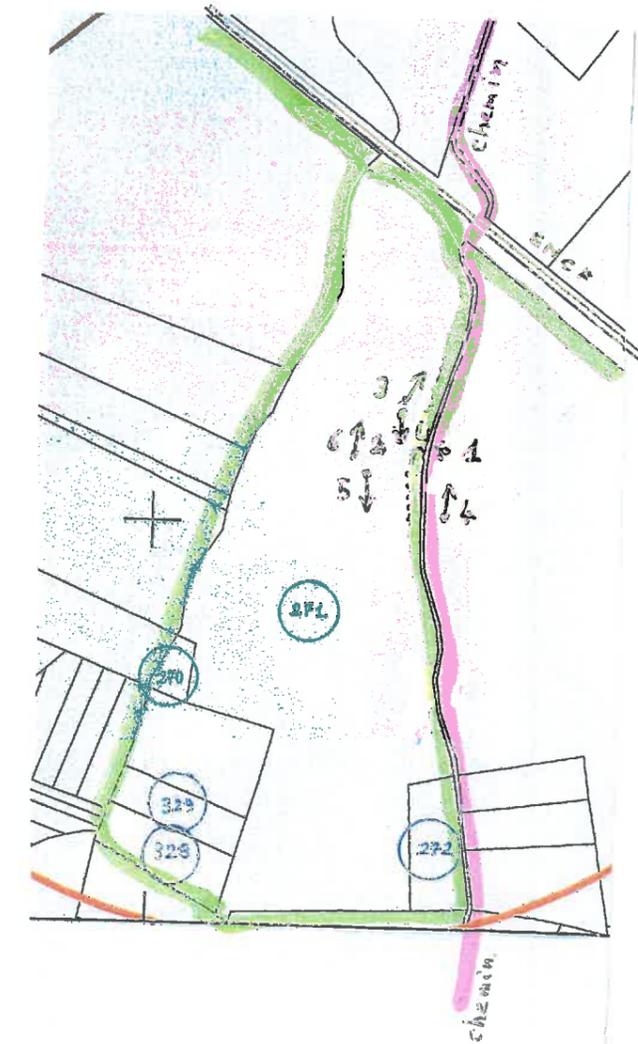
VUE 5.

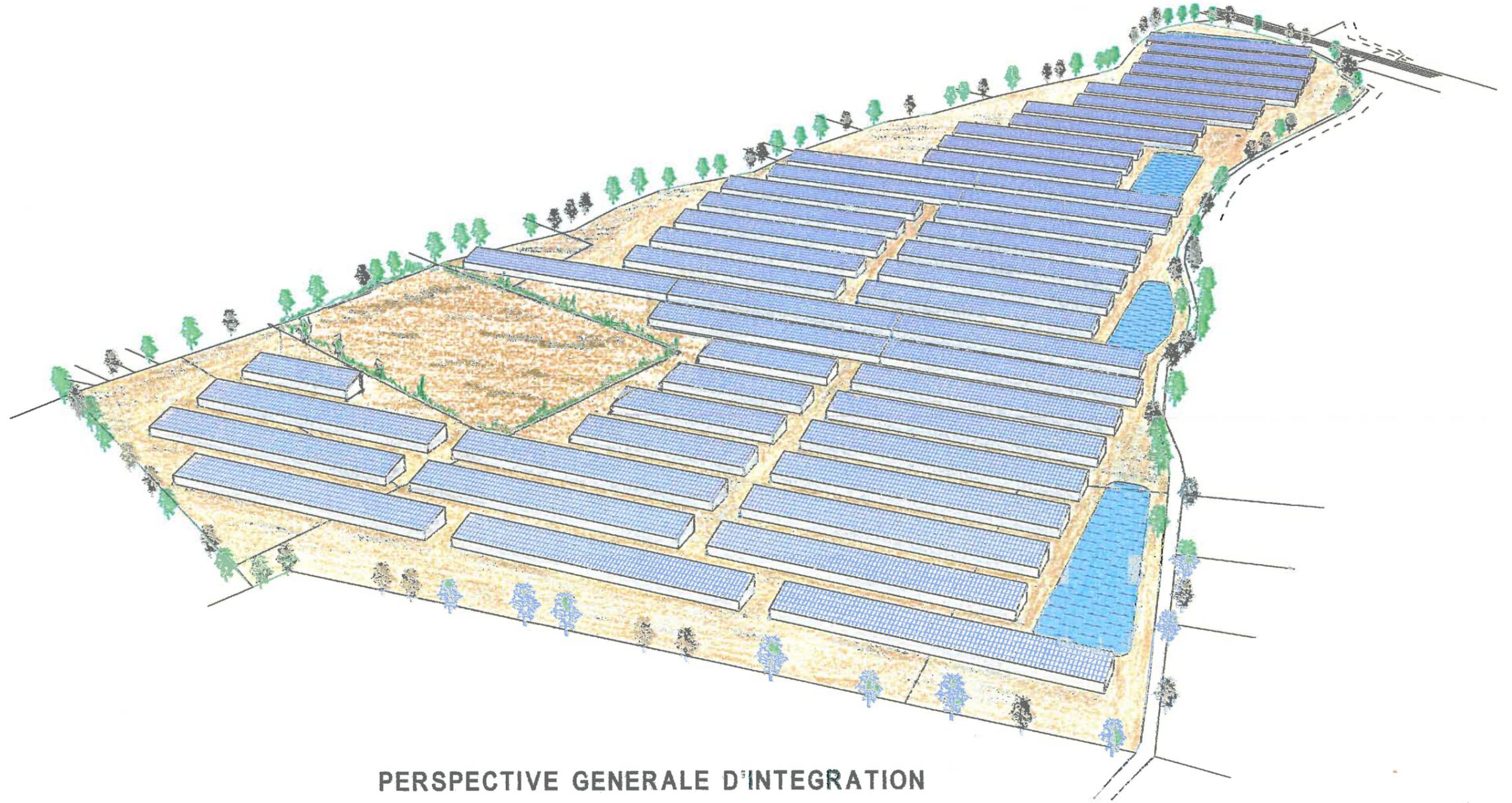


VUE 6.



INTEGRATION VUE 1.





PERSPECTIVE GENERALE D'INTEGRATION



VUE 3.



VUE 2.



VUE 1.

